

Étaient présents :

- Mme Lozingot pour la communauté de communes
- Mmes Combal, Azouz, Feret du Longbois, Nivois et M Singuerlé et Sachot, enseignants
- Mmes Di Meglio et Louis, parents d'élèves élus
- Mme Mme Savart, M Destrumelle, Mme Gomez Pereira, Mme Canat, représentants des communes
- M. Halegrin, DDEN

Excusés :

- M Blaineau, IEN
- Mme Arnout (A.T.S.E.M.)
- Mmes Torteau, Bruyère, Demantin, parents élus

1) Bilan des sorties scolaires et actions éducatives effectuées

- Classe de CM1-CM2 : projet esclavage avec les 6^{ème} du collège Vallière. La classe s'est rendue à la salle des fêtes de Sault-lès-Rethel pour exposer son travail et découvrir celui des autres classes : tous les CM2 des écoles du secteur de collège ont participé ainsi que 2 classes de 6^{ème}.
- Toutes les classes ont bénéficié d'un stage de cirque de 11 demi-journées et se sont produites lors de 2 représentations.
- permis piéton : tous les élèves de CE2 ont passé le test et l'ont réussi.

2) Bilan financier de l'année scolaire 2022-2023

A partir de cette année civile, le bilan financier sera présenté lors du 1^{er} conseil d'école de l'année scolaire (au mois de novembre) car les comptes sont clôturés au 30 août et remonté le 30 septembre. Cela permettra d'avoir des chiffres précis.

Au 31 mai 2023, le solde était de 16 578,36€. Depuis, environ 2000€ ont été versés au photographe et 6000€ au cirque.

3) Organisation de l'école pour 2022-2023

- Classe de PS-MS : $21 + 10 = 31$ (Mme Nivois)
- Classe de GS-CP : $16 + 7 = 23$ (Mme Justin)
- Classe de CP-CE1 : $4 + 18 = 22$ (Mme Azouz)
- Classe de CE2-CM1 : $10 + 7 = 17$ (Mme Duchet)
- Classe de CM1-CM2 : $6 + 14 = 20$ (Mme Feret du Longbois)

L'effectif total prévisionnel est pour l'instant de 113 élèves.

M Destrumelle, maire d'Amagne, nous informe de la construction en cours de 8 maisons pour des familles avec des enfants qui devraient arriver en cours d'année.

Bienvenue à Mmes Duchet et Nivois qui intègrent notre équipe pédagogique et prennent la suite de M Singuerlé et Mme Magin qui ont fait valoir leurs droits à la retraite.

4) Réalisation et prévision des travaux

Merci pour les travaux qui ont été réalisés, je ne peux pas tous les citer car je ne suis que rarement au courant des interventions.

Par exemple, j'ai aperçu deux personnes qui se déplaçaient derrière les classes d'élémentaire et ai dû leur courir après (et laisser ma classe...) pour qu'elles s'identifient.

Je rappelle que le plan Vigipirate est toujours en cours et que toute personne qui pénètre dans l'enceinte de l'établissement tout venir s'identifier auprès de moi immédiatement.

Je remercie particulièrement la comcom pour son intervention très rapide (moins d'une heure entre la demande et la visite des services techniques) lors d'une fuite dans les toilettes du hall.

Mais nous réitérons les demandes suivantes comme l'année dernière, à savoir :

- Portes des meubles dans le bureau de direction
- Volets aux verrières pour protéger de la chaleur
- Fuites dans la classe de Mme Justin lorsqu'il pleut fort
- Verrous aux fenêtres des salles de classe
- Révision des vélos (qui ont été retirés de la cour car trop dangereux)
- Volet roulant de la salle informatique
- Plafond des toilettes enfants moisi
- Plafond de la réserve moisi

5) Facturation des repas de cantine

Un mail a été envoyé à la comcom pour faire remonter une question des familles à propos de la facturation du temps de cantine.

Le voici :

Bonjour,

Comme vous avez pu le voir dans le courrier d'invitation au conseil d'école du 3^{ème} trimestre, il a été inscrit à l'ordre du jour un point sur la facturation des repas de cantine.

Deux questions me sont parvenues :

- Pourquoi les repas décommandés en raison des mouvements de grève sont-ils facturés ? (selon une famille, sa demande avait été prise en compte, le repas avait bien été annulé, puis a été refacturé car il s'agissait d'une annulation lors d'un jour de grève)
- Pourquoi les factures ne comprennent-elles pas un volet « garderie », qui peut faire l'objet d'une prise en charge lors de la déclaration aux impôts ?

Je vous remercie de bien vouloir me communiquer le retour que vous souhaitez voir inscrit au PV du conseil d'école, ou de le faire parvenir aux élus qui assisteront à ce conseil afin que soit apportée une réponse à ces deux questions émanant des parents élus.

Cordialement,

Jessica FERET DU LONGBOIS
Directrice

Mme Lozingot a évoqué ce sujet en commission scolaire, il lui a été répondu que « c'est trop compliqué, il est plus facile de faire une facturation globale ».

Mme Louis a été reçue par M Averly qui lui a dit « qu'il était possible que l'équipe qui est en charge des enfants ne soit pas agréée, c'est pour cette raison que la garderie ne fait pas l'objet d'une facturation ».

Pour la facturation des jours de grève, la question de la modification du règlement est posée : ne suffirait-il pas de modifier le règlement de la cantine pour régler la question ?

Les repas sont facturés et jetés, M Averly a dit à Mme Louis qu'il « avait connaissance de cela et que jusqu'à présent il fermait les yeux, mais qu'il allait s'en occuper ».

Mme Lozingot nous dit poser les questions et faire remonter les informations mais n'avoir jamais de retour par écrit. A l'oral, les informations sont peu fiables.

Une rencontre est prévue à l'école le 18 octobre prochain entre les futurs parents élus et M Averly. Toutefois, les membres du conseil regrettent que ces discussions, qui sont de la compétence du conseil d'école, ne soient pas discutées lors de nos réunions mais en marge de celles-ci.